

## La persistance de l'invisible

### *Gett : le procès de Viviane Amsalem* de Ronit et Shlomi Elkabetz

Catherine Lemieux Lefebvre

Volume 33, numéro 2, printemps 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/73768ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

#### Éditeur(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

#### ISSN

0820-8921 (imprimé)

1923-3221 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

#### Citer ce compte rendu

Lemieux Lefebvre, C. (2015). Compte rendu de [La persistance de l'invisible / *Gett : le procès de Viviane Amsalem* de Ronit et Shlomi Elkabetz]. *Ciné-Bulles*, 33(2), 48–48.



## Gett : le procès de Viviane Amsalem

de Ronit et Shlomi Elkabetz

### La persistance de l'invisible

CATHERINE LEMIEUX LEFEBVRE

L'action se situe en Israël à l'époque actuelle. Des hommes parlent, argumentent au sujet d'une femme. Elle semble mise à l'écart, peut-être absente puisque l'objectif de la caméra ne se tourne jamais vers elle, et ce, malgré qu'elle constitue le sujet central de la discussion. Par ces premières images, cette mise à l'écart du féminin, le film confronte d'emblée le spectateur à l'injustice qui a donné naissance au récit : la place des femmes dans la Loi hébraïque et les rapports des femmes aux hommes.

Scénarisé et réalisé par Ronit et Shlomi Elkabetz, **Gett : le procès de Viviane Amsalem** est le dernier film d'une trilogie entamée en 2004 avec **Prendre femme** et poursuivie en 2008 avec **Les Sept Jours**. On y revoit les protagonistes des précédents opus, Viviane et Elisha Amsalem, un couple marié, alors que l'épouse entreprend les procédures complexes de divorce afin de retrouver cette liberté perdue en consentant au mariage. Filmé en huis clos, se déroulant exclusivement dans l'enceinte du tribunal, **Gett...** met en scène avec précision le processus étouffant dans lequel se débat Viviane. Tour à tour, la caméra filme

les personnages impliqués dans cet interminable procès en adoptant chaque fois la position de celui qui observe. Ce rapport regardant/regardé crée une proximité avec le spectateur qui voit ainsi les choses du point de vue de celui ou de celle qui scrute, qui décode l'autre.

Cette caméra scrutatrice capte la profondeur des regards, les micro-expressions des visages, toute la richesse de la performance des interprètes. Double performance, en fait, puisque l'acteur en vient parfois à jouer un personnage qui se met en scène dans ce spectacle privé et ubuesque qu'est ce procès religieux auquel laïques comme croyants ne peuvent échapper pour obtenir le divorce. Le film critique avec une pointe d'ironie le concept archaïque du tribunal hébraïque qui persiste dans une société moderne entretenant encore l'inégalité des sexes. Le récit aux accents engagés et dénonciateurs est porté en bonne partie par les acteurs. Ronit Elkabetz représente — avec son émouvante Viviane — l'incarnation d'une résistance silencieuse, entêtée et sarcastique. Chaque regard, chaque rire, chaque larme expriment la complexité des sentiments humains et deviennent plus significatifs que les dialogues eux-mêmes.

Subtile, nacrée et diffuse, la lumière de Jeanne Lapoirie semble caresser ces visages meurtris, désespérés ou obstinés; ces

visages, mais aussi ces corps qui se découpent sur les murs blancs, mornes et virginaux, de la salle d'audience, où s'imprègne(nt) leur(s) histoire(s) tragique(s), voire tragicomique(s). Toute la tragédie contenue dans le récit est ainsi mêlée à l'absurdité de démarches juridiques interminables qui submergent la protagoniste. Peu importe que l'on ne fasse mention de l'époque précise à laquelle se déroule l'action puisque le récit s'intéresse plutôt à la période sur laquelle s'échelonne le procès. Ce sont les indications du temps qui passe, inscrites tout au long du film, qui font la démonstration de l'illogisme de la soumission de la femme au pouvoir décisionnel des hommes. À cela s'ajoute une succession de témoignages qui propose un mélange de drame et de comédie — le comique pouvant être sérieux puisque les paroles les plus sensées sortiront de la bouche de Galia (Keren Mor), femme spontanée et haute en couleur.

**Gett : le procès de Viviane Amsalem** se réapproprie les codes narratifs du film de procès pour mieux dénoncer les aberrations qui régissent la société hébraïque encore fondamentalement patriarcale. La simplicité audiovisuelle adoptée par les cinéastes laisse au récit et aux personnages le soin d'illustrer la complexité et la profondeur du sujet. Le film donne ainsi une «voix silencieuse» aux femmes, aussi nombreuses soient-elles dans cette marge abstraite, et ce, en traçant le portrait de l'une d'elles qui, inlassablement, se tient debout dans l'invisible pour faire face à l'injustice. **CB**



Israël-Allemagne-France / 2014 / 115 min

**RÉAL. ET SCÉN.** Ronit et Shlomi Elkabetz **IMAGE** Jeanne Lapoirie **MUS.** Disha, Shaul Beser **MONT.** Joëlle Alexis **PROD.** Marie Masmonteil, Sandrine Brauer et Shlomi Elkabetz **INT.** Ronit Elkabetz, Simon Abkarian, Menashe Noy, Sasson Gabai, Eli Gornstein, Gabi Amrani, Keren Mor **DIST.** EyeSteelFilms